

Épreuves d'admission des candidats relevant de l'Article 25 de l'arrêté du 02 septembre 2015 (dispenses et modalités particulières de scolarité)

Résultats pour l'admission à la rentrée de septembre 2026

Rang d'admission	NOM	Prénom	Décision
1 ex-aequo	GRIMOIN	Romane	Admise
1 ex-aequo	MOUTARI SOULE	Rabiatou	Admise
3	BART	Mauve	1 ^{ère} sur liste complémentaire
4	BONY	Anaïs	2 ^{nde} sur liste complémentaire
5	STEFFENS	Angélique	Ajournée
6	ISABEAU	Louis-Mari	Ajournée

Les candidats admis et sur liste complémentaire seront contactés par mail d'ici le 7 mai 2026.

Fait à Dijon, le 29 avril 2026.



Cyprien GUILLOT
Directeur de l'IFMK Dijon